

Séance du 24 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre mars, le Conseil Municipal du Poinçonnet, dûment convoqué 17 mars 2022, s'est réuni en session ordinaire, à l'Asphodèle, 21 rue du 30 août 1944 sous la présidence de Madame Danielle DUPRÉ-SÉGOT, Maire.

Etaient Présents : ALAUME Virginie - BARON Bernard - BLIGAND Daniel - BRISSON Roland - CAGNATO Frédéric - CAILLAUT Sébastien - CHENOT Laurence - DELALANDE Elisabeth - DESTOUCHES Annick - DUPRÉ-SÉGOT Danielle - DUTREILH Marie-Claude - FORT Jean-Michel - FOUCHET Mathilde - GIRAUD-MELI Marion - GLOMOT Pascal - LAINE Nicolas - LEGRESY Valérie - PAILLIER Sophie - PALLEAU Bruno - PASQUIER Daniel - PENNEROUX Sylvie - PILLE Pascal - RIPART Christine - ROUSSEAU Dominique - VARVOU Nathalie - VIGNAU Olivier

Absents excusés : BECKER Bernadette (procuration à Mme DESTOUCHES)
CHAUMETTE Baptiste (procuration à Mme PAILLIER)
DESAIX Ludovic (procuration à M. FORT)

Secrétaire de Séance : FOUCHET Mathilde

Présents : 26
Absents : 0
Procurations : 3

Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

2022-03-16 : FINANCES – BUDGET : Affectation du résultat du Compte Administratif du budget principal 2021

Vu la délibération n°20230315 portant acceptation du compte administratif du budget principal 2021

Au regard des résultats constatés, Mme le Maire propose l'affectation des résultats comme suit :

- Report de l'excédent de fonctionnement au R 002 à hauteur de 1 054 538,59 €
- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement R 1068 à hauteur de 77 814,89 €
- Report du déficit d'investissement au D 001 : 222 603,59 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DECIDE** de reporter l'excédent de fonctionnement au R 002 à hauteur de 1 054 538,59 €,
- **DECIDE** de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement à hauteur de 77 814,89 € au R 1068

- **DECIDE** de reporter le déficit d'investissement de 222 603,59 € au D 001
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Pour Extrait Conforme,
Le Maire,

Danielle DUPRÉ-SÉGOT



Certifié exécutoire,
Transmis par voie électronique à la Préfecture le ...3.0.MARS 2022
Reçu en Préfecture le ...3.0.MARS 2022.....
Publié, affiché ou notifié le3.1.MARS 2022
Le Maire,